

**Conseil économique et social**Distr. : générale
10 janvier 2019Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique**
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-huitième réunion

Marrakech (Maroc), 20-22 mars 2019

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires**Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays
les moins avancés pour la décennie 2011-2020****Progrès réalisés dans la mise en œuvre des domaines
prioritaires****Résumé**

D'une manière générale, les pays africains les moins avancés progressent dans les domaines prioritaires définis dans le Programme d'action d'Istanbul, en partant, il est vrai, de niveaux de référence très bas et avec de grandes variations d'un pays à l'autre. La capacité productive y reste très faible et des efforts concertés s'imposent pour améliorer la valeur ajoutée par travailleur et accroître ainsi les revenus des ménages et promouvoir un développement inclusif et durable. En dépit du rôle important que joue le commerce dans la promotion de la croissance, la part des exportations des pays africains les moins avancés dans le commerce mondial n'est que d'environ 0,6 % (2017). La bonne nouvelle est que la diversification s'améliore, l'indice de concentration de ces pays étant passé de 0,65 en 2008 à 0,36 en 2017. Le développement humain dans les pays africains les moins avancés progresse également (l'indice de développement humain était estimé à 0,473 en 2017, contre 0,440 en 2010-, grâce à l'amélioration des résultats en matière d'éducation et de santé. Il importe d'apporter des améliorations durables dans ce domaine pour réaliser une croissance inclusive et un développement durable.

Les crises d'origine anthropique ou naturelle sont courantes dans les pays africains les moins avancés et risquent de mettre en péril les progrès. La pauvreté, les inégalités, les troubles civils et l'instabilité politique sont endémiques, et le taux d'urbanisation élevé des pays africains les moins avancés rend les villes et les centres urbains de plus en plus vulnérables aux effets des catastrophes. Face à cette situation, de nombreux pays africains adoptent et mettent en œuvre des stratégies nationales de lutte contre les catastrophes. La tendance baissière des flux d'investissements étrangers vers les pays africains les moins avancés est préoccupante. Il est essentiel d'améliorer la gouvernance pour mobiliser des ressources et réaliser un développement inclusif et durable.

* E/ECA/COE/38/1/Rev.1.

Enfin, si cinq pays africains les moins avancés (Djibouti, Lesotho, République-Unie de Tanzanie, Togo et Zambie) se rapprochent des seuils de sortie de la catégorie des pays les moins avancés, des incertitudes demeurent quant au délai qu'il leur faut pour y parvenir. Ils doivent, la Zambie en particulier, poursuivre les efforts visant à diversifier leurs économies et à renforcer leur capital humain.

1. Introduction

1. Les pays les moins avancés sont ceux qui affrontent les obstacles les plus redoutables aux efforts en cours pour réaliser une croissance inclusive et un développement durable. Les deux tiers des pays les moins avancés du monde (33 sur 47) se trouvent en Afrique, ce qui fait que le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (le Programme d'action d'Istanbul) conserve toute sa pertinence pour le continent. En 2018, environ 654 millions de personnes vivaient dans les pays africains les moins avancés. Le Programme d'action d'Istanbul définit des domaines, des mesures et des objectifs prioritaires pour les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement, l'objectif étant d'accélérer la croissance économique des pays les moins avancés et de les aider à surmonter les obstacles à leur développement.

2. Le Programme d'action d'Istanbul est mis en œuvre en même temps que le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Par ailleurs, les pays africains les moins avancés mettent en œuvre l'Agenda 2063, un plan d'action continental élaboré par l'Union africaine. Ces trois programmes internationaux de développement, qui se recoupent largement, visent à proposer une approche globale et multidimensionnelle du développement durable.

3. Le présent rapport donne un aperçu des progrès accomplis par les 33 pays africains les moins avancés dans les huit domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul. Il présente également un examen des perspectives de sortie de la catégorie des PMA des pays africains les plus proches des seuils de sortie établis par le Comité des politiques de développement lors de sa dernière revue triennale (2018) de la liste des pays les moins avancés.

2. Progrès accomplis dans les domaines prioritaires

A. Capacités productives

4. Le renforcement des économies des pays les moins avancés passe par le développement de leurs capacités productives. Les capacités productives mettent en jeu tout un ensemble de facteurs : infrastructures, compétences entrepreneuriales et possibilité de liens entre différents secteurs.¹ Ces facteurs fondamentaux de la structure de l'économie jouent un rôle important dans la façon dont les produits bruts, le travail et les autres intrants peuvent être transformés en biens et services de valeur économique. Les capacités productives ne se mesurent généralement pas à l'aide d'un seul indice, mais comme un indicateur. Par exemple, la valeur ajoutée manufacturière peut être utilisée comme valeur de remplacement. Une valeur ajoutée manufacturière plus élevée indique la capacité d'une économie à transformer des matières premières en produits plus sophistiqués, ce qui, par voie de conséquence, révèle des capacités productives plus importantes.

¹ Rapport 2006 sur les pays les moins avancés : développer les capacités productives (publication des Nations Unies, numéro de vente F.06.II.D.9).

5. Le niveau de la valeur ajoutée manufacturière des pays les moins avancés d'Afrique centrale (3,3 % du produit intérieur brut (PIB)) est particulièrement faible par rapport à la moyenne pondérée considérablement abaissée par le Tchad (3,2 % en 2016), dont l'économie est beaucoup plus importante. Les valeurs enregistrées pour Sao Tomé-et-Principe (7,1 % en 2016) et la République centrafricaine (6,8 % en 2015) sont plus conformes à celles observées pour les pays des autres sous-régions africaines. Au cours de la période actuelle du Programme d'action d'Istanbul (2011-2020), la valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB des pays africains les moins avancés s'est légèrement améliorée, passant de 7,6 % en 2011 à 7,8 % en 2016 (données les plus récentes)

6. De même, la valeur ajoutée agricole par travailleur dans la plupart de ces pays n'a que faiblement progressé sur la période 2011-2016. C'est le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Niger, le Rwanda et Sao Tomé-et-Principe (qui devrait sortir de la catégorie des PMA) qui ont progressé le plus pour ce qui est de l'augmentation de la valeur ajoutée agricole par travailleur, respectivement de 109, 25, 21, 33 et 23 % entre 2011 et 2016.

7. Hormis l'Érythrée et la Somalie, où l'augmentation de la connectivité reste marginale, les pays africains les moins avancés ont obtenu des résultats prometteurs en matière de connexion à l'Internet. Au Lesotho, l'un des pays africains qui devrait pouvoir remplir les critères de sortie de la catégorie des PMA dans un avenir proche, la proportion de la population ayant accès à l'Internet a quasiment quadruplé depuis 2001.

8. *Énergie produite à partir de sources renouvelables.* Le Programme d'action d'Istanbul préconise explicitement l'augmentation de la quantité d'énergie produite à partir de sources renouvelables. Il existe peu de données sur les énergies renouvelables ; les données disponibles les plus récentes datent de 2015. Parmi les pays africains les moins avancés, l'Éthiopie et le Togo semblent bien progresser dans ce domaine (avec des augmentations de 0,6 à 7,3 % et de 3,9 à 6,2 %, respectivement, entre 2011 et 2015).² La tendance mondiale est à la hausse ; toutefois, dans nombre des pays africains les moins avancés pour lesquels des données sont disponibles, la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique global ne progresse guère.

9. *L'accès à l'électricité est en net progrès mais demeure encore lent.* Si, au cours de la période 2011-2016, il s'est généralement amélioré dans les pays les moins avancés, l'accès à l'électricité reste encore très faible pour les habitants des zones rurales de ces pays. Les résultats obtenus par les pays africains les moins avancés varient considérablement d'un pays à l'autre, les Comores, l'Érythrée et Sao Tomé-et-Principe enregistrant des taux d'accès relativement élevés de 72, 39 et 51 % de leur population rurale, respectivement. Pour le Burkina Faso, le Libéria et la République centrafricaine, les taux d'accès à l'électricité en zone rurale s'établissent à 1 % ou moins. Le manque d'accès à l'électricité a des répercussions sur la capacité d'accès aux ressources éducatives, la qualité des services médicaux disponibles, le traitement et les possibilités d'emploi. L'extension des raccordements au réseau national par le déploiement d'infrastructures électriques dans les communautés rurales et l'exploration d'options d'énergie solaire à bas coût doivent donc rester une priorité politique pour les pays africains les moins avancés.

B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

10. Les pays africains les moins avancés n'ont enregistré que des augmentations marginales de la productivité agricole, pour partie à cause d'un accès limité aux engrais et aux infrastructures d'irrigation. S'il est vrai que l'agriculture est un secteur clef pour que les pays africains les moins avancés soient à même de fournir suffisamment de nourriture à leurs populations, il

² Hydroélectricité non comprise.

reste que de nombreux défis doivent être relevés. Au cours de la mise en œuvre du Programme d'Action d'Istanbul, on n'a observé qu'une légère hausse de la valeur ajoutée agricole par travailleur des pays africains les moins avancés (ceux pour lesquels des données sont disponibles), d'une moyenne de 950 dollars à environ 1 050 dollars par travailleur en 2017.

11. La faible utilisation d'engrais dans ces pays est l'une des causes possibles de la faiblesse de la productivité agricole par travailleur. En 2015, les pays d'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Nord, n'ont utilisé qu'environ 15 kg d'engrais par hectare de terres arables contre une moyenne mondiale de près de 140 kg par hectare. De plus, l'utilisation d'engrais varie considérablement d'un pays à l'autre, allant de moins de 5 kg par hectare de terres arables dans au moins 11 pays à plus de 15 kg par hectare dans sept pays. La Zambie est le pays qui utilise le plus d'engrais, soit 55 kg par hectare de terres arables. L'augmentation de l'utilisation d'engrais est restée faible entre 2011 et 2015.

12. Les pertes alimentaires des pays africains les moins avancés, dues notamment à une mauvaise gestion après récolte, sont importantes (elles dépasseraient 30 % de la production agricole totale annuelle). Les pays africains les moins avancés doivent investir dans des technologies et des infrastructures qui réduisent les pertes après récolte. L'amélioration des technologies utilisées dans les exploitations agricoles, des infrastructures et des installations d'entreposage, ainsi que le développement de marchés financiers ruraux inclusifs et de mesures visant à réduire les contaminations alimentaires s'imposent traduire dans la réalité la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie dont l'objectif est de réduire de moitié les pertes après récolte en Afrique.

C. Commerce

13. L'accroissement des échanges commerciaux va généralement de pair avec un développement économique plus poussé. Grâce au commerce, les pays peuvent se procurer des matériaux, de l'expertise et des technologies qu'ils ne peuvent produire localement. Le Programme d'action d'Istanbul recommande que la part des exportations des pays les moins avancés dans les exportations mondiales totales soit doublée au cours de la décennie 2011-2020. Toutefois, au cours de la période de mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, la part des exportations des pays les moins avancés dans le commerce mondial est restée stable à environ 1 %. De fait, en 2014 et 2015, la part des exportations mondiales venant des pays les moins avancés, en particulier des pays africains les moins avancés, n'a cessé de diminuer. Les données de 2017 montrent une légère augmentation de la part des exportations mondiales venant des pays les moins avancés, mais à 1 %, elle reste encore légèrement inférieure à la part des échanges commerciaux de 2010. Les pays africains les moins avancés en particulier obtiennent des résultats à l'exportation légèrement moins bons que ceux des pays moins avancés non africains, leur part des exportations mondiales tombant de 0,7 % en 2010 à 0,6 % en 2017.

14. *Les pays africains les moins avancés sans littoral ont des coûts d'exportation plus élevés.* L'une des caractéristiques des pays africains les moins avancés en tant que groupe est la prédominance parmi eux de pays sans littoral. Les pays sans littoral doivent faire face à des obstacles et à des coûts commerciaux plus élevés, leur accès à la mer étant assuré par les pays de transit. Les parcours de longues distances et les coûts supplémentaires des infrastructures dont ont besoin les pays sans littoral pour gagner les ports maritimes rendent souvent les échanges commerciaux coûteux pour ces pays. Les pays sans littoral comme la République centrafricaine, le Tchad et la Zambie, ont les coûts d'exportation les plus élevés en Afrique. Toutefois, certains pays sans littoral, comme le Lesotho et le Malawi, ont réussi à ramener

le coût de leurs exportations à des niveaux plus comparables à ceux des pays côtiers les moins avancés.

D. Produits de base

15. Pour la plupart, les pays africains les moins avancés ne sont tributaires que d'un petit nombre de produits de base pour une part importante de leurs recettes d'exportation. Lorsqu'un pays ne dépend étroitement que d'un petit nombre de produits, l'économie est sujette aux fluctuations des prix de ces produits. Comme indiqué dans la cinquième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique, la richesse en ressources naturelles peut être liée à l'accentuation des inégalités, les rentes tirées de ressources naturelles abondantes étant généralement circonscrites à une élite relativement étroite.³ Le Programme d'action d'Istanbul préconise la diversification des économies des pays les moins avancés afin d'en accroître la résilience et de leur permettre de se doter de capacités productives plus importantes.

16. Dans ce contexte, l'abandon de la dépendance à l'égard des produits de base prend lentement place dans les pays africains les moins avancés. Partant d'un maximum de 0,65 en 2008, l'indice de concentration des pays africains les moins avancés a baissé progressivement pour s'établir à 0,36 en 2017.⁴ Si ce chiffre reste supérieur tant à l'indice de concentration des exportations des pays les moins avancés d'Asie qu'à celui de l'ensemble de l'Afrique (Afrique du Nord non comprise), l'accroissement de la diversification reste tout de même une évolution positive.

E. Développement humain et social

17. Le développement humain dans les pays africains les moins avancés s'améliore, quoiqu'à partir de niveaux très bas et à un rythme faible. En 2017, le score obtenu par les pays africains les moins avancés pour l'indice de développement humain s'est amélioré, passant à 0,473 contre 0,440 en 2010. Au cours de cette période, ces pays, à l'exception du Togo, ont enregistré une amélioration de l'indice de développement humain. En moyenne, les pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest ont obtenu, pour l'indice de développement humain, des résultats plus satisfaisants que ceux des autres sous-régions africaines. Des améliorations durables du développement humain sont essentielles pour les pays africains les moins avancés, non seulement pour progresser vers la sortie de la catégorie des pays les moins avancés, mais aussi pour stimuler et soutenir une croissance inclusive.

18. *La population urbaine des pays africains les moins avancés augmente rapidement, ce qui exige une meilleure planification et la fourniture de services de base.* Au taux estimatif de 3,9 % par an sur la période 2015-2020, les pays africains les moins avancés s'urbanisent à un rythme dépassant d'environ 3,5 % la moyenne continentale. En 2015, près de 40 % de la population des pays africains les moins avancés vivaient en zone urbaine. L'urbanisation est une dimension importante de la transformation structurelle par laquelle on voit une proportion croissante de la population vivre en zone urbaine, par suite de l'accroissement naturel et de l'exode rural. Toutefois, dans la plupart des pays africains les moins avancés, l'urbanisation n'est guère planifiée ; la majorité de la population urbaine n'a guère accès aux services sociaux de base et les transports urbains sont chers.

³ CEA, Rapport sur la gouvernance en Afrique V : Gouvernance des ressources naturelles et mobilisation des recettes intérieures pour la transformation structurelle (Addis-Abeba, CEA, 2018).

⁴ Calculé à l'aide de l'indice de Herfindahl-Hirschman, qui est la somme des carrés des parts de marché (dans les exportations totales) de chaque groupe de produits exportés. Qui dit indice de concentration plus élevé dit dépendance plus grande à l'égard d'un petit groupe de produits.

19. *Dans le domaine de la santé, les résultats des pays africains les moins avancés s'améliorent.* De 2011 à 2017, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué dans les pays africains les moins avancés. De manière générale, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a baissé de 95 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2011 à 75 pour 1 000 en 2017. En 2017, six pays (Érythrée, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal), ont enregistré une mortalité des enfants de moins de cinq ans inférieure à 50 décès pour 1 000 naissances vivantes. Cependant, dans quatre pays (République centrafricaine, Sierra Leone, Somalie et Tchad), la mortalité des enfants de moins de cinq ans a dépassé 100 décès pour 1 000 naissances vivantes. Des tendances similaires sont observées pour la mortalité maternelle : tous les pays africains les moins avancés ont enregistré une baisse des taux de mortalité maternelle sur la période 2011-2015, qui sont passés de 591 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2011 à 529 pour 100 000 en 2015. Ici encore, on note de fortes variations entre ces pays. Alors qu'en 2015, dix-neuf pays avaient réduit leur taux de mortalité maternelle à moins de 500 décès pour 100 000 naissances vivantes, sept autres pays enregistraient encore des taux supérieurs à 700 décès pour 100 000 naissances vivantes.

20. *L'amélioration des résultats en matière de santé est marquée par un meilleur accès aux services sociaux de base.* Toutefois, les inégalités et les écarts importants en matière d'accès, en particulier aux sources d'eau et d'assainissement et à l'électricité améliorées et gérées de manière sûre, demeurent un défi. Au cours de la période 2011-2015, les pays africains les moins avancés ont enregistré des améliorations dans l'accès aux sources d'eau améliorées, quoiqu'à un rythme lent, passant d'une moyenne de 55 % à 58,2 %. De même, ils ont enregistré une amélioration de l'accès à un assainissement amélioré, passant d'une moyenne de 25,3 % à 27,6 %.

21. *L'accès à la thérapie antirétrovirale se développe dans les pays africains les moins avancés.* En moyenne, entre 2011 et 2017, l'accès à la thérapie antirétrovirale a plus que doublé, d'environ 22 % à près de 47 % des personnes vivant avec le VIH. Dans 11 pays, l'accès a plus que doublé. Des efforts et des investissements soutenus pour assurer l'accès universel à la thérapie antirétrovirale à ceux qui en ont besoin et l'accès aux traitements médicaux pour d'autres maladies, comme le paludisme et la tuberculose, sont essentiels pour réduire la vulnérabilité de la population.

F. Crises multiples et autres nouveaux défis

22. Les pays africains les moins avancés connaissent des taux élevés de pauvreté et d'inégalité, de multiples troubles civils et une forte instabilité politique. En outre, la prévalence endémique de maladies évitables, comme le sida et le paludisme, accentue l'impact des crises, en particulier parmi les populations et les groupes les plus vulnérables. Compte tenu du taux élevé d'urbanisation des pays africains les moins avancés, les villes et les centres urbains sont de plus en plus vulnérables aux effets des catastrophes.

23. Face à la menace posée par les catastrophes naturelles, un nombre croissant de pays africains en général adoptent et mettent en œuvre des stratégies nationales de lutte contre les catastrophes. En 2016, au moins 30 pays africains avaient adopté ou mettaient en œuvre des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030. Pour aller de l'avant, il importe de coordonner plus fortement les efforts internationaux et régionaux visant à répondre efficacement aux crises et aux catastrophes. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes doit jouer un rôle plus important dans la coordination de l'appui d'organisations telles que la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la Banque mondiale.

G. Mobiliser des ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités

24. L'aide publique au développement (APD) demeure un facteur important de renforcement des capacités dans les pays les moins avancés. Le Programme d'action d'Istanbul engage les pays développés à consacrer plus de 0,2 % de leur produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement des pays les moins avancés. Les problèmes structurels des pays les moins avancés étant plus importants que ceux des pays en développement qui ne font pas partie des pays les moins avancés, il convient de fixer des objectifs plus appropriés pour l'aide au développement. Sur les 33 pays les moins avancés d'Afrique, les cinq premiers bénéficiaires en 2016 étaient l'Éthiopie (1,85 milliard de dollars), la République-Unie de Tanzanie (1,44 milliard), la République démocratique du Congo (1,41 milliard), le Soudan du Sud (1,38 milliard) et le Mozambique (1,06 milliard).

25. Seuls quelques pays développés respectent leur engagement en matière d'APD, soit 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) au titre de l'aide publique au développement : en 2016, seuls sept membres (sur 29) du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont versé plus de 0,15 % de leur RNB au titre de l'APD des pays les moins avancés. Comparativement à 2015, 16 pays ont versé un pourcentage plus élevé de leur RNB aux pays les moins avancés sous forme d'APD en 2016. En termes absolus, l'aide totale du Comité d'aide au développement aux pays les moins avancés est montée de 37,3 millions de dollars en 2015 à 39,2 millions en 2016. Au total, 11 des 29 pays membres du Comité d'aide au développement ont fourni plus de 50 % de leur APD totale aux pays les moins avancés et 11 autres pays ont fourni entre 30 et 50 %. Sept des pays membres du Comité d'aide au développement ont fourni moins de 30 % de leur APD totale aux pays les moins avancés, la plus grande partie allant à d'autres pays en développement. Compte tenu des besoins particuliers des pays les moins avancés et des engagements pris par les partenaires de développement dans le Programme d'action d'Istanbul, ces sept pays (Allemagne, Espagne, Grèce, Hongrie, République tchèque, Slovaquie et Slovénie) pourraient revoir leur position s'ils obtenaient des garanties que leur aide serait utilisée à meilleur escient dans les pays les moins avancés.

26. La formation brute de capital fixe est une mesure utile de l'investissement dans une économie. Dans les pays africains les moins avancés, la formation brute de capital fixe a augmenté de 23,2 % du PIB en 2016 à 25 % en 2017. Il est intéressant de noter que, sur la base de cette mesure, les pays africains les moins avancés créent plus de capital fixe que la moyenne des pays d'Afrique (hors Afrique du Nord).

27. Après avoir culminé à 28,3 milliards de dollars en 2015, l'investissement étranger direct (IED) dans les pays africains les moins avancés est tombé à 14,9 milliards de dollars en 2017. De manière plus générale, les apports d'IED dans l'ensemble de l'Afrique ont diminué au cours de cette période, mais en pourcentage, la baisse de l'IED vers les pays les moins avancés est beaucoup plus forte : 47 % dans les pays les moins avancés, contre 26 % pour l'ensemble de l'Afrique.

H. Bonne gouvernance à tous les niveaux

28. La bonne gouvernance est importante à chaque étape du processus de développement économique. Malheureusement, nombre de pays africains les moins avancés obtiennent de mauvais résultats dans l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique. Le score de gouvernance globale en Afrique était de 49,9 en 2017, alors que la moyenne pour les pays africains les moins avancés n'était que de 46,4. Il est inquiétant que, depuis 2011, le score de gouvernance globale dans 16 des pays africains les moins avancés ait chuté, de 2,3 points en moyenne, au lieu de s'améliorer. Par ailleurs, les pays qui enregistrent les plus

fortes augmentations de ce paramètre sont la Somalie (bien que la valeur absolue reste la plus faible parmi les pays africains les moins avancés), le Sénégal, le Burkina Faso, le Rwanda et la Gambie.

3. Perspectives africaines de sortie de la catégorie des pays les moins avancés

29. Les indices et critères d'inclusion ou de sortie de la catégorie des pays les moins avancés sont établis par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU pour chaque examen triennal, le plus récent étant celui de mars 2018. Dans la version précédente du présent rapport de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) (publiée en février 2018), il a été noté que cinq pays africains (Djibouti, Lesotho, République-Unie de Tanzanie, Togo et Zambie) pourraient éventuellement remplir les critères de sortie dans un avenir proche. Chacun de ces pays répond à au moins un critère de sortie et se situe à moins de 10 points d'un deuxième.

30. L'évolution actuelle de la situation dans ces cinq pays n'incite guère à l'optimisme. Depuis ces trois dernières années, le RNB par habitant de la Zambie diminue, après un pic de 1 770 dollars en 2014. Le Lesotho a également enregistré une valeur élevée de 1 490 dollars par habitant en 2013, alors que le RNB par habitant de la République-Unie de Tanzanie stagnait depuis trois ans. Le RNB par habitant a augmenté au Togo, partant d'un faible niveau. Les critères qui font que le pays est très proche de la sortie de la catégorie des PMA sont les indices de vulnérabilité économique et les indicateurs du capital humain. Si les revenus devaient continuer à baisser au Lesotho et en Zambie, ces deux pays ne rempliraient plus aucun des critères de sortie (sauf si leurs indices de vulnérabilité économique ou leurs indicateurs du capital humain s'amélioraient simultanément).

31. Sur les trois derniers pays africains à avoir rempli les critères de sortie de la catégorie des PMA (Angola, Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe), deux (Angola et Guinée équatoriale) n'ont atteint que le seuil défini pour le critère du revenu, leur RNB par habitant ayant atteint le double du seuil requis pour sortir de la catégorie. Djibouti, le Lesotho, la République-Unie de Tanzanie et le Togo ont des économies beaucoup plus diversifiées, avec des indices de 0,16, 0,28, 0,24 et 0,29, respectivement, en 2017. Toutefois, l'économie zambienne est de loin la plus concentrée, avec un indice de concentration des exportations d'environ 0,66 sur les quatre dernières années.

4. Conclusions

32. Les résultats des pays africains les moins avancés et l'appui que leur apportent les partenaires de développement continuent d'être assez mitigés. L'accroissement des capacités productives, le déploiement de l'accès à l'énergie dans les zones rurales et l'amélioration de la gouvernance n'ont pas connu de progrès ; tous ces domaines sont essentiels pour assurer un avenir meilleur aux pays les moins prospères d'Afrique.

33. Les principales améliorations s'observent dans certains indicateurs sociaux et de santé. Les taux de mortalité maternelle et de mortalité des enfants de moins de cinq ans sont en baisse. L'accès des personnes vivant avec le VIH aux sources d'eau sans risque sanitaire, à un assainissement amélioré et à des médicaments antirétroviraux augmente dans la plupart des pays africains les moins avancés. A quelques exceptions près, les scores des pays africains les moins avancés pour l'indice global du développement humain s'améliorent.

34. En raison de leur histoire et de leur situation géographique, nombre de pays africains les moins avancés sont enclavés. Ces pays, en particulier, sont particulièrement désavantagés sur le plan des échanges commerciaux. Si l'accès aux marchés des pays sans littoral ne fait généralement pas plus l'objet

de restrictions d'ordre politique ou juridique que celui des pays côtiers, l'inaccès aux ports ne permet néanmoins pas d'atteindre ces marchés. Le poids d'infrastructures plus coûteuses indispensables pour mettre les produits sur les marchés pose à leur développement des difficultés supplémentaires qui doivent être prises en compte dans les prix des intrants du processus de fabrication et des produits expédiés sur les marchés internationaux. Les pays africains les moins avancés sans littoral doivent collaborer étroitement avec les pays de transit limitrophes pour que leur accès aux marchés internationaux ne soit pas plus difficile que ne l'impose leur situation géographique déjà désavantageuse.

35. L'évolution des investissements étrangers dans les pays les moins avancés est préoccupante. Si les flux d'IED vers l'Afrique dans son ensemble sont en baisse, l'effet est encore plus marqué dans les pays les moins avancés que dans les pays qui ne font pas partie de cette catégorie. Les pays les moins avancés doivent poursuivre leurs efforts pour mobiliser directement des ressources, tout en s'employant à assurer une gouvernance et des institutions de nature à attirer des investissements. En outre, les pays développés qui fournissent une aide publique au développement devraient voir comment cibler au mieux leur aide, en faisant porter l'essentiel de leurs initiatives sur les pays africains les moins avancés.

36. Bien que cinq pays africains les moins avancés se rapprochent des seuils de retrait de la liste, rien, au vu des tendances que l'on y observe, ne garantit pas qu'ils réussiront à atteindre ces seuils dans un avenir proche. Si Djibouti, le Lesotho, la République-Unie de Tanzanie, le Togo et la Zambie montrent qu'il leur est tout à fait possible de franchir les seuils et de sortir de la catégorie des pays les moins avancés, rien ne le garantit. Ils doivent, la Zambie en particulier, poursuivre les efforts visant à diversifier leurs économies et à renforcer leur capital humain.